

Gouvernement du Québec

### **Décret 1104-2000, 20 septembre 2000**

CONCERNANT la nomination de madame Diane Gaudet comme secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Diane Gaudet, secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État I, soit nommée secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes à ce ministère, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 25 septembre 2000;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Diane Gaudet et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État I du niveau 3 arrêtée par le gouvernement.

*Le greffier du conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

34873

Gouvernement du Québec

### **Décret 1105-2000, 20 septembre 2000**

CONCERNANT la nomination de madame Raymonde Saint-Germain comme sous-ministre du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Raymonde Saint-Germain, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, administratrice d'État I, au salaire annuel de 128 467 \$, à compter du 28 septembre 2000;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des

administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Raymonde Saint-Germain.

*Le greffier du conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

34874

Gouvernement du Québec

### **Décret 1106-2000, 20 septembre 2000**

CONCERNANT la nomination de madame Francine Martel-Vaillancourt comme sous-ministre du ministère du Revenu

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Francine Martel-Vaillancourt, sous-ministre adjointe au ministère du Revenu, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre de ce même ministère, administratrice d'État I, au salaire annuel de 134 306 \$, à compter du 25 septembre 2000;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Francine Martel-Vaillancourt.

*Le greffier du conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

34875

Gouvernement du Québec

### **Décret 1107-2000, 20 septembre 2000**

CONCERNANT la nomination de monsieur Jacques Lebus comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Jacques Lebus, sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 10 octobre 2000;